

# RÉUNION publique

## Retour d'information sur la réunion du 23 novembre 2018

Segrais / Le Four - Colliberts



« Depuis le début du mandat, nous avons voulu démultiplier les occasions de nous rencontrer, de vous entendre et de partager notre vision de l'avenir de Lognes. Notre conviction est qu'il faut partager le sens de l'action publique, écouter et concerter, pour se donner une chance d'améliorer significativement la qualité du service public.

La qualité du service public à Lognes, la qualité de vie, c'est cela qui est important, et c'est cela que nous pouvons construire ensemble. »

André Yuste, Maire de Lognes

## Les travaux de l'été en quelques chiffres

En 2018, 5 millions d'euros ont été investis par la Ville pour améliorer l'espace public et entretenir le patrimoine : voirie publique, travaux dans les écoles, MJC, équipements sportifs, mobilier urbain, éclairage public...

### Dans les écoles

#### Groupe scolaire du Four :

- Travaux de réfection du sol :  
190 000 euros

#### Groupe scolaire du Segrais :

- Remplacement alarme intrusion :  
26 000 euros  
- Ad'AP mise aux normes ascenseur :  
26 000 euros  
- Toiture étanchéité terrasses et  
cantine : 55 000 euros

### Dans les équipements sportifs :

Rénovation cet été des sols au gymnase de la Fraternité et celui de la Liberté. Ce sont en tout 350 000 € investis pour le badminton et le basket, mais aussi le futsal, le tai-chi, le taekwondo, le viet vo dao, l'escalade, le ping-pong, et aussi pour les lycéens qui viennent pratiquer le sport en salle au gymnaste de la Liberté !

### Focus sur la délégation de service public

La délégation de service public de la restauration pour les cantines et les crèches donne pleine satisfaction : non seulement cela a généré des économies de fonctionnement pour la collectivité, mais cela aura aussi permis le renouvellement complet de la cantine de l'école du Four. Dans les deux ans qui viennent, cette délégation de service (à l'entreprise Elior) s'étendra à toutes les écoles et permettra ainsi de poursuivre le programme de rénovation des cantines.

La Municipalité a en effet négocié le contrat pour qu'Elior réserve un budget de 155 000 € à cet effet.



## L'esplanade des Droits de l'Homme s'anime !

Rien n'avait été fait depuis 28 ans sur l'esplanade des Droits de l'Homme face à l'hôtel de Ville. La nouvelle esplanade est désormais un espace convivial pour les familles ; le sol souple qui recouvre la plus grande partie de la place est particulièrement sécurisant pour les enfants. Après plusieurs spectacles et deux apéritifs citoyens à la rentrée, la Municipalité vous y propose encore de nombreuses animations. **Jusqu'au 12 janvier, un manège est installé pour tous les enfants de la Ville...**

## Spectacle de début d'année offert à la population Triwap (Humour musical)

### Vendredi 25 janvier - 20h30 à la Salle du Citoyen.

TRIWAP, c'est trois jeunes brillants touche-à-tout, à la fois chanteurs, multi-instrumentistes et comédiens. Ils écrivent et composent des chansons ironiques, drôles et décalées (détournant parfois Jacques Dutronc, les Bee Gees ou Stevie Wonder), qu'ils interprètent comme une succession de sketches, avec une galerie de personnages hauts en couleurs dans un spectacle décapant, généreux, complice et interactif !

Infos et réservation sur le site de la ville  
Production : Cie Triwap - Diffusion : Monsieur Max Production



## Démarrage des ateliers citoyens :

L'idée est de réunir un panel de citoyens pour recueillir leurs avis et réfléchir ensemble aux innovations que nous voulons construire pour la ville. Ces innovations sont inscrites dans le projet de ville « vivre Lognes » que nous avons déjà rédigé avec vous.

Pour nourrir la réflexion et les débats au sein de chaque atelier, la mairie prévoit des rencontres avec des experts sur les sujets abordés. À l'issue de chaque atelier, les citoyens aboutiront à la rédaction d'un avis collectif, reflétant si possible la diversité des convictions au sein du groupe, qui sera transmis au maire et à ses adjoints pour permettre d'orienter positivement les décisions. Ces derniers rendront compte aux citoyens de ceux qu'ils retiennent, ou pas, et pourquoi.



Nicolas Delaunay, 1<sup>er</sup> adjoint du Maire, anime cette démarche d'implication citoyenne avec conviction : « *Il est aujourd'hui impératif de renouveler profondément la politique, en donnant plus de place à la parole citoyenne. Les ateliers citoyens sont une nouvelle étape dans le débat public pour profondément changer les choses. C'est une façon de faire qui mobilise l'intelligence collective, pour que les politiques locales soient vraiment adaptées aux besoins et aux désirs des habitants.* »

Très prochainement, 3 nouveaux ateliers seront lancés :

- développer un dispositif de parrainage-coaching
- imaginer un marché collaboratif
- projet du Centre Simone Signoret

**Vous voulez être acteur et actif dans la manière de définir les priorités collectives ? Vous voulez faire vivre la démocratie locale ? Inscrivez-vous très rapidement sur le site de la ville car tous les ateliers seront lancés dans les semaines qui viennent...**

## Vos questions et remarques

**Les habitants présents lors de la réunion se sont principalement exprimés sur la sécurité et le cadre de vie ; voici quelques-uns des sujets évoqués...**

**Place des Colliberts : des habitants demandent le renforcement de la vidéoprotection.**

En lien avec la Police Nationale, 4 lieux prioritaires pour compléter le dispositif de vidéoprotection, sur l'espace public, ont été identifiés à savoir :

- À l'angle de l'école du Four (Grande Allée des Charmilles),
- À l'angle de la rue des Chèvres et de la Grande Allée des Charmilles,
- Sur le parking de la rue des Chèvres,
- Mail de la Fauconnerie.

Ce projet d'extension a été voté en 2018. Une demande a été faite en Préfecture mais

le délai de passage en commission préfectorale est long. Sans cette autorisation les travaux ne peuvent débuter.

**Dépôts sauvages : retour d'expérience suite à la sensibilisation concernant les dépôts sauvages**

La Municipalité fait le maximum pour lutter contre ce fléau et l'incivilité de certains Lognots. La situation ne s'arrange pas malgré les opérations de sensibilisation et de dissuasion. Allée Voltaire, une habitante a dû payer une amende de 1500 euros après une récidive. Début 2019, une application sur smartphone sera proposée aux habitants pour signaler ces dépôts et permettre ainsi l'intervention des services municipaux le plus rapidement possible. Cela nécessitera la réorganisation des services pour créer une équipe dédiée.

**Stationnement au Segrais : les habitants soulignent que l'attribution d'une carte**

## C'est nouveau à Lognes !

### Maison de la Justice et du Droit

Pour tout renseignement sur vos droits, pour tout conseil ou accompagnement juridique, la nouvelle Maison de la Justice et du Droit s'installe à Lognes, à partir du 04 décembre, à l'angle du Boulevard de la Malvoisine et de la rue Sainte-Claire Deville.

### Boîte à Livres

Cette nouvelle réalisation du budget participatif est en libre accès depuis le mois d'octobre près de la gare RER. Tous les habitants sont invités à utiliser la boîte, à venir y déposer un livre, et à repartir avec l'ouvrage de leur choix.



### Composteurs

Des composteurs collectifs sont installés au Segrais, eux-aussi réalisés dans le cadre du budget participatif. Ils sont gérés par les habitants eux-mêmes.

### Club sportif

Un nouveau club sportif ! Essayez-vous à l'escalade avec Vertical Maubuée !

**résident par logement est insuffisante et s'inquiètent de la problématique de la double file.**

Le choix de n'accorder qu'une carte par foyer a été fait pour éviter le transfert des places privées vers les emplacements publics et inciter les habitants à utiliser leur box pour le stationnement du véhicule et non comme lieu de stockage. Concernant les infractions au code de la route et en particulier la problématique de la double file, un système de vidéo verbalisation sera mis en place prochainement.

**Déploiement de la fibre optique : le calendrier est-il respecté ?**

Le déploiement de la fibre optique est programmé en deux phases. La première a débuté en 2017 et l'ensemble du déploiement se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2019. A ce jour, aucun retard n'est à déplorer mais la Municipalité veut rester vigilante pour que l'entreprise « Orange » respecte ses engagements et le calendrier.